

# NOTE de POSITION

Villenave d'Ornon, le 28/09/2021

## AVORTEMENT, UN DROIT FONDAMENTAL

Parce que c'est la journée mondiale du droit à l'avortement, France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine (FAS NA) souhaite s'engager. Il est impératif de rappeler que l'interruption volontaire de grossesse (IVG) est un droit qui concerne la santé de toutes les femmes. Cependant, le dispositif légal qui l'accompagne depuis son instauration demeure fragile, et notre vigilance doit être sans faille.

De la stigmatisation des femmes à celle des soignants engagés sur l'avortement, du parcours des femmes dans l'accès à l'avortement à la fermeture d'établissements spécialisés, les obstacles demeurent encore trop nombreux.

### **Stigmatisation des femmes et des professionnels :**

Diverses associations dont le Planning Familial appellent régulièrement à déstigmatiser l'IVG. Beaucoup de femmes taisent leur(s) interruption(s) de grossesse(s) auprès de leur entourage, de peur d'être jugées ou se heurtent à des pressions psychologiques de part et d'autres dans leur parcours de recherches d'informations. Ces obstacles ont pour effet de complexifier voire de retarder la prise de décision, et d'isoler les femmes. Du côté des professionnels, des entraves à l'exercice sont aussi relevées avec des intimidations de part et d'autres, et les conditions de travail sont encore trop souvent impactées par des mesures budgétaires gouvernementales ou indépendantes de type anti-avortement ou « anti-choix ».

### **Accès aux soins :**

Dès lors, force est de constater que l'application de la loi du 17 janvier 1975, portée par Simone Veil pose toujours question. L'accès à l'avortement est inégalement réparti en France comme sur notre territoire en Nouvelle Aquitaine et selon le Planning Familial, en France, environ 130 centres spécialisés IVG ont fermé en 15 ans. Les délais d'attente sont variés d'un département à l'autre et le choix de la méthode d'interruption (instrumental ou médicamenteuse) n'est pas toujours possible.

Malgré la légalisation de l'avortement en France, il reste encore beaucoup à faire pour que ce dernier soit effectif de façon égalitaire pour toutes les femmes, sur tous les territoires en France et dans le monde. Avorter doit rester une possibilité, un droit fondamental !

**Contact presse :** Géraldine GOULINET-FITE, coordinatrice régionale  
France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine  
06 63 31 90 25 – ggoulinet-fite@france-assos-sante.org

## France Assos Santé, une entité nationale pour faire entendre la voix de tous les usagers du système de santé

France Assos Santé est le nom choisi par l'**Union nationale des associations agréées d'usagers du système de santé** (UNAASS) comme organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts.

Avec son inscription dans le code de la santé publique via la loi du 26 janvier 2016, France Assos Santé donne un cadre statutaire aux 72 associations nationales fondatrices de poursuivre la mobilisation collective menée depuis près de 20 ans, **reconnue et légitimée par la loi**.

**En national comme en région, la défense et la participation des malades et des usagers du système de santé aux décisions qui les concernent sont les deux piliers de son action.**

Pour garantir ces fonctions, les missions de France Assos Santé sont principalement **d'informer** le public sur des questions juridiques et sociales, de **former et soutenir** les associations agréées, de **donner et rendre des avis** auprès des pouvoirs publics et des organismes publics et privés du système de santé, d'assurer la **représentation des usagers** dans les différentes instances auxquelles ils sont invités à siéger et **d'engager des plaidoyers** à partir de l'expression citoyenne des usagers, de leurs attentes et de leurs besoins.

L'analyse de la politique nationale de santé détermine les fondements de son action, aussi bien en national qu'en région. Pour les années à venir, les chantiers prioritaires visent principalement à :

Promouvoir les parcours de santé pour chacun

Garantir à tous une offre de soins accessible, adaptée et reposant sur un financement solidaire

Défendre et accompagner les personnes isolées et fragilisées dans leur parcours de santé et de soins

Aider l'utilisateur à devenir acteur de sa santé

Développer et valoriser le rôle des représentants des usagers, patients-pairs et des aidants

Promouvoir le bien-être physique et psychique

Co-construire avec les professionnels des indicateurs de résultats utiles en matière de qualité, sécurité et pertinence des soins.

## L'organisation France Assos Santé en Nouvelle Aquitaine

En tant que délégation régionale de l'UNAASS, dites URAASS, France Assos Santé Nouvelle Aquitaine se compose de deux antennes pour piloter son action sur l'ensemble du territoire néo-aquitain : Bordeaux et Limoges. Aujourd'hui c'est près de **130 associations agréées** en santé qui la composent, **850 Représentants des Usagers** (RU) qui siègent en Commission des Usagers des établissements de santé de la Nouvelle Aquitaine et environ **2000 bénévoles** engagés sur l'ensemble du territoire.